



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/18

Reçu en Préfecture le : 03/05/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 2 mai 2018
D-2018/149

Aujourd'hui 2 mai 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

**CAPC Musée d'art contemporain. Exposition Benoit Maire.
Edition de la monographie. Partenariat éditorial de la
Galerie Nathalie Obadia. Convention. Signature. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le CAPC présente du 08 mars au 02 septembre 2018, une exposition consacrée à Benoît Maire.

A cette occasion, le musée d'art contemporain souhaite publier la première monographie de référence consacrée à l'artiste bordelais.

Ce livre a pour ambition de faire le point sur plus de dix ans de création à travers un choix riche de visuels couvrant la production de l'artiste depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

Il rendra compte également de l'œuvre plurielle et polymorphe de l'artiste et abordera les fondamentaux théoriques ainsi que les questionnements les plus actuels de Benoît Maire en rassemblant un appareil critique composé de réflexions inédites et de textes fondateurs proposés par des spécialistes d'envergure nationale et internationale.

La Galerie Nathalie Obadia, particulièrement intéressée par ce projet inédit, a fait part de son souhait de soutenir financièrement la production de l'ouvrage en versant à la Ville de Bordeaux la somme de 6 600 euros en contrepartie de laquelle elle recevra 300 exemplaires.

Le prix de vente de l'ouvrage est fixé à 35 euros.

Une convention a été rédigée avec la galerie précisant les modalités de ce partenariat.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention
- à émettre le titre de recettes du montant alloué
- à appliquer ce tarif

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

Convention de partenariat éditorial

Entre les soussignées,

La Ville de Bordeaux,
pour le CAPC musée d'art contemporain,
représentée par son Maire, Alain Juppé,
habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
reçue en Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée « **CAPC musée** »

D'UNE PART

Et

La Galerie Nathalie Obadia
Raison Sociale : Nathalie Obadia SARL
représentée par sa Directrice, Nathalie Obadia,

Ci-après dénommée « **Nathalie Obadia** »

D'AUTRE PART

Le **CAPC musée** et **Nathalie Obadia** sont ci-après dénommés les « **Parties** »

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Le CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux a choisi de publier la première monographie de référence consacrée à l'artiste Benoît Maire. Ce livre souhaite faire le point sur plus de 10 ans de création à travers un choix riche de plus de 350 visuels couvrant la production de l'artiste depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. L'ouvrage veut rendre compte de l'œuvre plurielle et polymorphe de l'artiste et aborder les fondamentaux théoriques ainsi que les questionnements les plus actuels de Benoît Maire en rassemblant un appareil critique composé de réflexions inédites et de textes fondateurs proposés par des spécialistes d'envergure nationale et internationale.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion de la publication du livre consacré à l'artiste Benoît Maire.

ARTICLE 2 - CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

L'ouvrage aura les principales caractéristiques suivantes :

Titre : Benoît Maire

Format fermé : 23 × 33,5 cm

Nombre de page : 256
Illustrations couleur et noir et blanc : 350
Auteurs : Mieke Bal (NL) ; Vincent Honoré (FRA) ; Rahma Khazam (GB) ; Magali Nachtergaele (FRA)
Langue : français / anglais
Edition : CAPC musée
Tirage : 2000 exemplaires
Tirage de Tête avec sérigraphie signée (50 exemplaires)
Distribution : Presses du réel

Sous réserve que le descriptif technique ci-dessus soit respecté, le prix de vente public de l'ouvrage est fixé à 35 € TTC.

ARTICLE 3 – REPARTITION DES RÔLES

Le **CAPC musée** assure l'ensemble des tâches éditoriales et de fabrication de l'ouvrage. Il passe les contrats d'auteurs. Il se charge d'acquiescer auprès des auteurs et traducteurs des textes et des œuvres reproduites dans l'ouvrage ou de leurs ayants droit ou société d'auteurs, les droits de reproduction, d'édition et d'exploitation nécessaires à l'édition de l'ouvrage.

Par conséquent, il garantit **Nathalie Obadia** contre tous recours, revendications et évictions quelconques de ce chef. Le **CAPC musée** se charge de l'ensemble des opérations de production et de suivi éditorial et assure la fabrication de l'ouvrage conformément au descriptif détaillé ci-dessus.

ARTICLE 4 – PRESENTATION DE L'OUVRAGE ET COPYRIGHT

Les deux **Parties** se sont mises d'accord pour qu'apparaisse dans le colophon la mention suivante : « avec le soutien de : **Galerie Nathalie Obadia** », accompagnée du logo de la galerie.

Avec l'accord de l'artiste, la Courtesy de la Galerie Nathalie Obadia sera mentionnée telle qu'indiquée ci-dessous pour un ensemble d'œuvres reproduites dans l'ouvrage, qui sera précisé dans l'annexe 1 : **Courtesy Galerie Nathalie Obadia** »

Le copyright appartient à l'éditeur, le **CAPC musée**.
Le **CAPC musée** assurera le dépôt légal de l'ouvrage.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DE NATHALIE OBADIA

Nathalie Obadia s'engage à verser la somme de 6 600 € (SIX MILLE SIX CENTS EUROS) au titre de son soutien à l'édition du livre consacré à l'artiste Benoît Maire.

Cette participation financière sera créditée
Sur le compte n° 30001 00215 C3300000000 82
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) : BDFEFRPPXXX
Identification FR9521
Ouvert auprès de la BANQUE DE FRANCE - BORDEAUX
Au nom du TRESORIER PRINCIPAL DE BORDEAUX MUNICIPALE
ou par chèque à l'ordre de : Monsieur le Trésorier Principal de Bordeaux Municipale.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU CAPC MUSEE

Le **CAPC musée** s'engage à :

- remettre à **Nathalie Obadia** 300 exemplaires du livre, qu'il lui fera livrer à ses frais à l'adresse suivante : 3 rue du Cloître Saint-Merri F-75 004 Paris ;
- faire apparaître le soutien de **Nathalie Obadia** sur les supports de communication dédiés à la publication de l'ouvrage de Benoît Maire.

ARTICLE 7 - CONDITION PARTICULIERE

Dans le cas où **Nathalie Obadia** souhaiterait acquérir des exemplaires supplémentaires du catalogue de l'exposition, cet achat se fera par l'intermédiaire du distributeur du livre, selon les modalités et aux conditions définies par le distributeur avec l'éditeur concernant les professionnels du livre.

ARTICLE 8 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Pour toute contestation entre les **Parties** sur l'interprétation ou l'application des présentes, et à défaut de solution amiable, il est fait application de compétence auprès des tribunaux siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 9 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland,
F-33045 Bordeaux Cedex
- pour Nathalie Obadia, 3, rue du Cloître Saint-Merri
F-75004 Paris

Fait à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville en 3 exemplaires,
le 18 Janvier 2018

po/Nathalie Obadia,
Sa Directrice,

po/la Ville de Bordeaux,
Son Maire,

Nathalie Obadia

Alain Juppé